

# à petits sons

Décembre 2000

Dans ce numéro:

La Rentrée. Les Nouveautés.

Les Projets des uns et des autres.

Financements publics. Le casse tête.

Verdict fiscal. Les associations dans le colimateur.

Agenda. Spectacles.

Bibliographie. Discographie.



## Eté... rentrée...



Malgré quelques pateageades... A petits sons, intervenants et instruments ont pu survivre au cyclone du 19 septembre... une grande pensée pour toutes les crèches qui ont subi des dommages et sans doutes traversé un moment chargé d'angoisse. L'équipe fut tout de même prête à temps pour satisfaire les petites oreilles...

**U**n été studieux.

A petits sons, a proposé cet été, dans l'association, des séances d'animation gratuites, chaque jeudi du mois d'août, dans le kiosque à musique du parc Longchamp. L'expérience sera peut-être renouvelée car un dossier de prise en

charge financière a été déposé en mairie pour l'été prochain.

Pour les nouveaux venus, l'été fut studieux puisqu'ils se sont peu à peu formés aux méthodes et à l'état d'esprit d'à petits sons, et poursuivent leur démarche, avec tous les petits sons lors des réunions organisées une fois par mois pour échanger idées, pratiques et expériences dans le cadre de ce métier.

**N**ouveautés

Tout d'abord bienvenue aux nouvelles crèches, écoles et aux centres Tempo et sociaux qui accueillent nos essais de jardin musicaux. Jean-Marie Gorgy

a ouvert son premier atelier à l'hôpital d'enfants de la Timone puisqu'à petits sons a obtenu une (petite) contribution financière de 20.000 F, sous la forme d'une subvention accordée par le Conseil Régional. Les recherches de financement, mécénat et soutiens en tous genres se poursuivent afin de pérenniser l'atelier et d'en ouvrir d'autres car la demande est importante dans de nombreux services.

A signaler également, la mise en place de partenariats et jardins musicaux avec le Centre Social Mer et Colline de la Verrerie (Montredon) et le Tempo Vauban. Ils sont respectivement assurés par Jilali El Khezraji et



mouve-

### Arrivées

- Farid Bouachera
- Marie Beune
- Béatrice Ghis
- Naguib Ifourah
- Crèche de Bouc Bel Air.
- Crèche de Simiane.
- Crèche Paoli Calmette.
- Crèche Doria.
- Crèche d'Endoume
- Crèche de Cuges
- Halte Garderie du Panier.
- Ecole Perrin.
- Ecole de Bonneveine.



### Départs

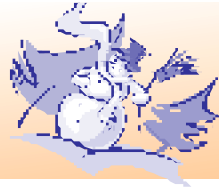
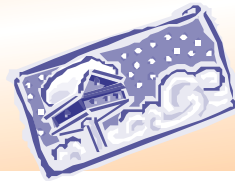
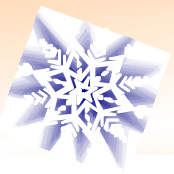
- Sophie Loyer.
- Naguib Ifourah
- Crèche Tivoli

Le Conseil d'Administration d'A petits sons se renouvelle !

**L'association cherche deux administratrices (teurs).**

De préférence, bien sûr, intéressées (és) par la petite enfance, pour assurer le lien entre établissements et association, apporter leurs connaissances du terrain et être présents aux Conseils d'Administration et à l'Assemblée Générale annuelle.

Pour en savoir plus et déposer votre candidature, contactez nous, par téléphone, courrier, fax, e-mail... vous serez les bienvenues (us). Merci à toutes (s) les volontaires ...



# Les projets des uns et des autres...



**à petits sons** est une association essentiellement dédiée à la Petite Enfance,

cependant, au fil des années, l'expérience des uns et des autres s'est tournée vers d'autres milieux d'interventions, tous à caractère particulier, sensible, dirions nous, tels les secteurs psychiatriques adultes et adolescents, les hôpitaux d'enfants, les interventions mères-enfants, etc.. La volonté d'à petits sons, est de soutenir, grâce à la structure associative, les projets portés par les intervenants, en les aidant à les mettre en place, à monter les dossiers, à trouver des financements et à promouvoir les actions auprès des médias et des sponsors éventuels.

**Le site internet** La connexion à Internet d'à petits sons est en cours... La phase suivante sera la plus difficile puisqu'il s'agira de concevoir le site, sans négliger toutes les possibilités d'évolution, en un mot de faire preuve de grandes qualités d'extrapolation, de clarté d'esprit et de précision. A petits sons souhaite un site ludique, esthétique, pratique... et bien évidemment... sonore.



**Projet**

**Culturel** A Petits Sons tente d'obtenir un financement auprès des Affaires Culturelles de la Ville de Marseille pour concevoir et réaliser un projet à multiples facettes, qui comportera d'une part, un travail photographique réalisé par Nathalie Jouan, auprès de quelques crèches volontaires, et dans le but de réaliser une exposition, sonorisée et mise en espace par Kooki Wakanabe (plasticien), le tout accompagné par un spectacle destiné à la petite enfance. Le but du projet est de mieux faire connaître et valoriser l'univers de la petite enfance, en général, et de faire découvrir ce que peut représenter concrètement l'éveil sonore et musical au sein de cet univers.



**Formations** Devant le développement du métier d'intervenant musical auprès de la petite enfance et d'autres milieux sensibles, à petits sons se penche sur les possibilités de

professionnalisation et de création de formations diplômantes en la matière. Des dossiers sont actuellement à l'étude dans les services de Jeunesse et Sport, d'autres organismes agréés et ceux de la Mairie de Marseille.

## Chorale

En partenariat avec le Centre Tempo Pastre, Sykain Schenckery proposera une activité de chant choral sur le thème des chants de Méditerranée.



## La Savine et à petits sons... en chansons.

La crèche de la Savine et à petits sons vont déposer un projet commun dans le but d'obtenir un financement DSU. L'intention de ce projet est de provoquer un collectage de chansons enfantines traditionnelles issues des différentes cultures représentées à la Savine, et ce par le biais des familles et proches des enfants de la crèche et de la halte-garderie. Ce projet doit permettre de créer un lien entre enfants, personnels concernés et familles. A petits sons et la crèche de la Savine éditeront, à l'issue du projet, un carnet chansons illustré et un CD.

Et vous ? Si vous avez des chansons inédites, sympathiques, traditionnelles... n'hésitez pas à nous les faire connaître...



## Les impasses des financements publics

**O**bttenir des aides, monter des projets, faire baisser les coûts, bénéficier de formations...entre crèches, établissements, et à petits sons, comment mieux s'unir devant les institutions ?

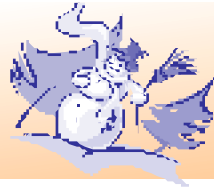
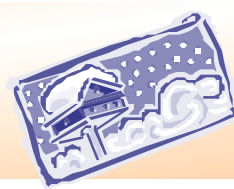
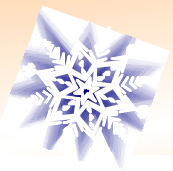
Dans la conjoncture actuelle, il est bien évident que les difficultés rencontrées pour financer projets, idées, réalisations, développement, ne manquent pas. Nous sommes sur ce chapitre, tous égaux. A Petits sons s'est penché, depuis 10 mois à présent sur les dispositifs de financement publics aptes à intervenir dans le cadre de la petite enfance. Une quête laborieuse dans laquelle ténacité ne rime pas toujours avec efficacité, étant donné la complexité de la chose

**La Petite Enfance, un univers à part entière.** Relativement peu investi par l'extérieur, méconnu, difficile, pointu, le terrain de la petite enfance et de ses personnels d'encadrement est encore souvent totalement tributaire des subsides municipaux et de la coopération des parents pour améliorer l'ordinaire, des enfants mais aussi des adultes oeuvrant sur le terrain. L'association à petits sons, désireuse avant toute chose de développer le plaisir du son et de la musique se trouve elle-même confrontée à de sévères contraintes financières qui limitent ses possibilités de développement ou de réalisation de projets intéressants la petite enfance, ou simplement la réduction des coûts des interventions supportés par

les parents ou par les établissements. Or, il se trouve que les dispositifs de financements publics agissant dans ce cadre sont souvent de véritables impasses pour une association telle que la nôtre. En effet, du côté de la municipalité, on nous répondra volontiers que ce type d'association ou d'activité ne peut bénéficier de subvention car les établissements eux-mêmes se trouvent subventionnés pour assumer leurs interventions extérieures... du côté du Conseil Général, notre dossier vient de faire, cette année encore, l'objet d'un refus de soutien, et seul le Conseil Régional a accordé à l'association une aide de 20.000 F, mais uniquement pour la création d'ateliers musicaux à l'hôpital d'enfants de la Timone. Actuellement, le seul dispositif permettant de recueillir une aide de la municipalité semblerait se situer du côté de la politique de la ville (DSU), et ne concerne donc que les établissements situés en secteur DSU, montés en partenariat entre la crèche et à petits sons, pour des projets actifs une seule année et impliquant la population locale. Ce qui, bien sûr, exclut tous les établissements hors secteurs DSU, et ne résout en rien le problème de fonds d'une prise en charge partielle de l'activité permettant aux parents de réduire leur participation et à l'association de développer ses services et ses projets dans d'autres secteurs encore plus défavorisés (tels les hôpitaux d'enfants par exemple).

**Et un univers... entièrement à part...** Aujourd'hui, à petits sons pose la question d'une

action commune, entre établissements et associations intervenant dans l'univers de la petite enfance, afin de sensibiliser et d'interpeller les différentes institutions sur ce problème. Il ne s'agit pas de réclamer une prise en charge intégrale de toute activité complémentaire, mais de faire prendre conscience aux représentants du législatif et de l'exécutif qu'une association comme la nôtre répond tout simplement à une carence du système éducatif, que les parents supportent financièrement une activité qui fait normalement partie intégrante du processus d'accompagnement à l'évolution de l'enfant et que le personnel de la petite enfance, déjà bien souvent surchargé, doit assurer la gestion, le suivi, l'accompagnement et l'organisation du cadre financier à l'intérieur duquel les parents pourront acquitter leurs dûs, c'est à dire, bien souvent monter une association dans la crèche, recueillir les cotisations, les participations trimestrielles de chaque parent, signer les conventions, etc... Alors ? Peut-être qu'un comité de réflexion commun pourrait aider à rédiger des propositions cohérentes qui s'étofferaient ainsi du poids de l'expérience et des arguments des uns et des autres et auraient une chance d'attirer l'attention sur le quotidien de métiers menacés par l'essoufflement qu'induit à la longue l'emploi du système D, la bonne volonté et une non négligeable dose d'abnégation...



# S.O.S sonore et musical !

L'administration fiscale a lancé, en décembre dernier un questionnaire destiné à toutes les associations qui désiraient obtenir un avis sur le régime fiscal de leur activité.

A Petits Sons a spontanément répondu. Aujourd'hui, un an plus tard, les réponses de l'administration parviennent à peine et, pour le moment, toutes les associations de notre connaissance se retrouvent assujetties à l'impôt sur les sociétés avec effet rétroactif au 1er janvier 2000. En ce qui concerne à petits sons, les prétextes invoqués sont la pratique d'une activité « sur un secteur concurrentiel », et le fait que « le public, composé principalement d'enfants des crèches, écoles maternelles et primaires n'est pas constitué par une catégorie défavorisée nécessitant l'octroi d'avantages particuliers au vu de leur situation économique et sociale (...) En conséquence, l'appréciation de ces critères permet donc d'orienter l'analyse vers l'assujettissement de votre association aux impôts comme ci-àux » (Rapport de la Direction générale des impôts)

Il est bien évident que l'assujettissement d'à petits sons aux impôts commerciaux et à la TVA, en admettant que l'association survive au rappel demandé sur toute l'année 2000, reviendrait à répercuter une augmentation de plus de 20% des tarifs de l'éveil musical dans les établissements. A Petits Sons se mobilise donc pour organiser sa défense et tenter de faire reconnaître l'utilité sociale de son activité. Pour cela, il nous faut prouver que l'éveil musical n'est pas pris en charge par les pouvoirs publics, n'est pas proposé par des sociétés commerciales auxquelles nous pourrions faire concurrence et apporte bel et bien un matériau culturel et social dans la vie quotidienne de la petite

enfance. C'est à ce titre que nous avons besoin de vous, directrices, puéricultrices, éducatrices, auxiliaires... toutes celles (et ceux) qui ont pu suivre toutes ces années l'évolution de notre travail auprès de vos enfants, pour vous demander de nous faire parvenir, par écrit, votre appréciation de l'utilité de l'éveil musical et sonore dans un établissement de la petite enfance, le nombre approximatif d'enfants qui ont pu en bénéficier et l'accueil que cette activité reçoit désormais auprès des parents. Ces avis, statistiques et témoignages nous seraient d'un grand secours pour apporter de nouveaux éléments susceptibles de faire revenir l'administration fiscale sur sa décision, condition indispensable à la poursuite de nos activités dans des conditions financières similaires, car nous sommes bien conscients des efforts consentis par vous-mêmes et tous les parents de ces enfants que l'administration fiscale ne considère pas comme un « public nécessitant l'octroi d'avantages particuliers au vu de sa situation ». Sachez, d'autre part, que nous poursuivons l'instruction de nos dossiers de demandes de subvention, justement pour tenter de proposer plus d'activités sans augmenter les coûts, ou même d'obtenir des prises en charge partielles de l'éveil et de l'enseignement musical dans ces secteurs sensibles que sont la petite enfance, les établissements hospitaliers, etc...

Par ailleurs, nous entamons une démarche pour faire reconnaître la profession et obtenir la mise en place de formations diplômantes dans le cadre de l'éducation populaire.

Tant de raisons qui nous poussent à considérer cet avis administratif comme abusif au vu du but poursuivi par notre association et des efforts

déployés par tout un chacun pour développer cette activité.

Nous vous remercions par avance de vous mobiliser pour la survie d'à petits sons et le maintien et la reconnaissance de l'éveil musical qui, grâce à vous tous, fait aujourd'hui partie intégrante de la vie quotidienne des établissements de la petite enfance.

## Les spectacles musicaux d'à petits sons.

« Tous les Noël du monde »

Un spectacle musical et chansons, humour et poésie, où les enfants découvrent différents moyens d'approcher le père Noël, dans le monde entier traditions, chansons, et coutumes différentes.

« Mario le petit oiseau »

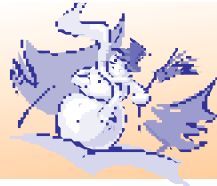
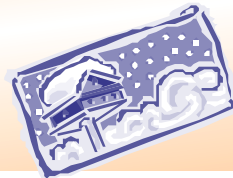
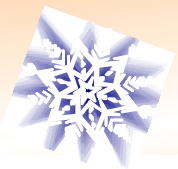
Un tour du monde musical en compagnie Mario. Chaque continent traversé est accompagné de différents instruments de musique et des chansons appropriées. Les moyens de transport utilisés par Mario font également partie de la fête.

« Pithek »

Un homme préhistorique découvre la marche pour libérer ses mains et toutes leurs possibilités, leur créativité, leur pouvoir d'attraper, de saisir, de jouer, d'inventer et de provoquer de menues catastrophes.

« Méli-Mélo »

Une petite marionnette dialogue avec un musicien. Ils évoquent ensemble toutes les préoccupations quotidiennes des jeunes enfants et leurs tracas traités avec humour et poésie.



## Bibliographie...



### « Lutherie sauvage »

de Max Vandervorst.

Éditions Alternatives (5, rue Pontoise. 75005 Paris.)

Un ouvrage qui donne une foule d'idées pour fabriquer des instruments avec des objets.



### « Le chemin des comptines »

d'Odile Trémouroux-Kolp

Éditions Labor.

Ouvrage de référence sur les structures et origines des comptines. Donne des tuyaux pour écrire, concevoir, animer, illustrer les comptines.

### « La musique est un jeu d'enfants »

#### « L'enfant du sonore au musical »

de François Delalande

Éditions Brechet/Chastel.

Deux ouvrages sur la petite enfance et son rapport à l'univers sonore et musical.

comportement,  
psychologie,  
évolution...



## Discographie.

« musique pour les bébés »  
Ambiances musicales douces.

Jean-Luc Brouillon  
« chansons courtes ».

Enfance et Musique  
« Tralalère »

« compil à sons »  
Collectif A petits sons  
(réédition)

Pithek

Sylvain Schenckery  
Pierre Touati  
Marie Beune  
(chansons et extraits du spectacle de Sylvain Schenckery)



## Agenda

...

« Y'a une vie, après la crèche... »  
...si vous désirez aller les entendre, certains musiciens d'A Petits Sons se produisent un peu partout en ville et dans la région.

**Jilali El khezraji.**  
avec **Marseille Expérience**  
(musique électronique et musique traditionnelle).

Vendredi 2 février à L'Usine (Istres).  
Samedi 3 février au Zénith de Toulon.  
Samedi 10 février au Portail Coucou (Salon).  
Samedi 17 février au Café Julien (Marseille).  
Vendredi 23 février à Manosque.  
Samedi 3 mars à Maubec.  
Samedi 10 mars à l'Affranchi (Marseille).

**Avec l'ensemble Al Farabi.**  
(musique classique orientale).

Judi 4 et 11 janvier à l'Exodus (Marseille).

**Jean-Paul Peroz.**  
Avec l'association **Kartoffeln.**  
« Ceux qui sont là »

Epopée lecture en 9 épisodes.  
« L'étrange destin de Vangrin »  
d'Amadou Hampâté Bâ.  
Lecture à voix haute du 4ème épisode.  
Vendredi 12 janvier à 19 h.  
Maison Orangina 35, rue de la Paix  
13006 Marseille.  
Dimanche 21 janvier à 11 h30.  
Hall des Antiquaires, Marché des  
Arnavaux 13015 Marseille  
Répétitions publiques – entrée libre et gratuite

**Dominique Beven.**  
Avec la **Cie Théâtre Grande Vitesse**  
« Aénagement Concerté »

Mise en scène **Charlie Kassab**  
Textes **Guy Robert**  
Théâtre du Gymnase – Marseille  
Du 9 au 17 Mars.

# Et ...

# Bonne année

